

Au terme d'une histoire bimillénaire, les défenses militaires de Paris prennent la forme d'un vaste camp retranché, progressivement élargi entre le XIX^e et le XX^e siècle. Au début de la Grande Guerre, sous l'impulsion des généraux Michel et Gallieni, il est armé et complété par des organisations défensives de campagne. En août 1915, la forêt de Sénart figure parmi les dernières zones non organisées du système défensif : une ligne de tranchées y est installée en quelques semaines. Un siècle plus tard, l'Office national des forêts et ses partenaires reconstituent cet épisode méconnu de la Guerre de 1914-1918, et réintègre les tranchées de Sénart, ainsi que les hommes qui les ont édifiées, au cœur du patrimoine historique francilien.

1914 | 1918
**STRATÉGIQUE
 FORÊT!** SÉNART,
 FORÊT
 RETRANCHÉE

Office National des Forêts | SGA | ecpa | Service historique de la Défense | île de France

L'Exposition «Sénart, forêt retranchée» a été conçue par la Direction territoriale Île-de-France et nord-ouest de l'Office national des forêts (ONF). Elle est financée par la région Île-de-France et la Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives du Ministère de la défense.

Coordination : Guillaume BENAILY (ONF) ; **Recherches (archives, terrain) et rédaction :** Guillaume BENAILY (ONF), André BOURACHOT (général 2e section), Sophie DAVID (ONF), Cécile DARDIGNAC (ONF), Bertrand DELATTRE (ONF), Ludovic GALFO (ERPHA), Yoann GAUVRY (ONF), Alain SENESE (SAHAVY) ; **Création graphique panneaux :** Fabien BIGLIONE (ONF) ; **Création graphique affiche exposition :** Jean-Baptiste BLOM, Blom Studio

Remerciements à L'Établissement de communication et de production audiovisuelle de la défense (ECPAD) ; Elise TOKUOKA, responsable du service des actions culturelles, pédagogiques et scientifiques, Capitaine David SBRAVA, spécialiste des fonds 14-18 / La Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives du Ministère de la défense (DMPA), Patrick BOUHET, chef du bureau des actions pédagogiques et de l'information, Cyril CANET, chargé d'études documentaires principal / Service historique de la défense, Martin BARROS, chargé d'études documentaires.

NAISSANCE DU CAMP RETRANCHÉ DE PARIS

LE CAMP

RETRANCHÉ

DE PARIS

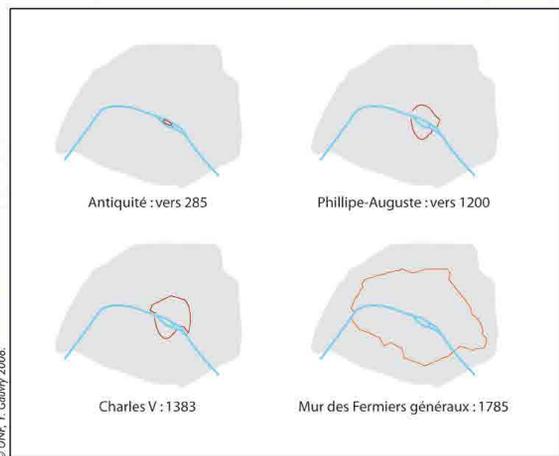
Dès l'antiquité et au fil des siècles, l'agglomération de Paris jouera un rôle économique, commercial et politique qui ira croissant jusqu'à la période moderne. Peu à peu, elle va devenir centre névralgique et cœur de la France. Alternativement capitale royale, impériale et républicaine, son sort semblera souvent au cours des derniers siècles dicter celui du pays tout entier.

Par son rôle et son emplacement, Paris apparaît dès lors comme un enjeu-clé dans la défense globale de la France. Les troubles de la Révolution, les campagnes napoléoniennes et la Guerre de 1870 amènent successivement leur lot de combats aux abords et au cœur de la ville, et suscitent en retour autant de réactions de défense. Ainsi se construisent les organisations défensives du Camp Retranché de Paris, qui perdureront au XX^e siècle jusqu'à la Grande Guerre.



© Bibliothèque nationale de France, BnF.

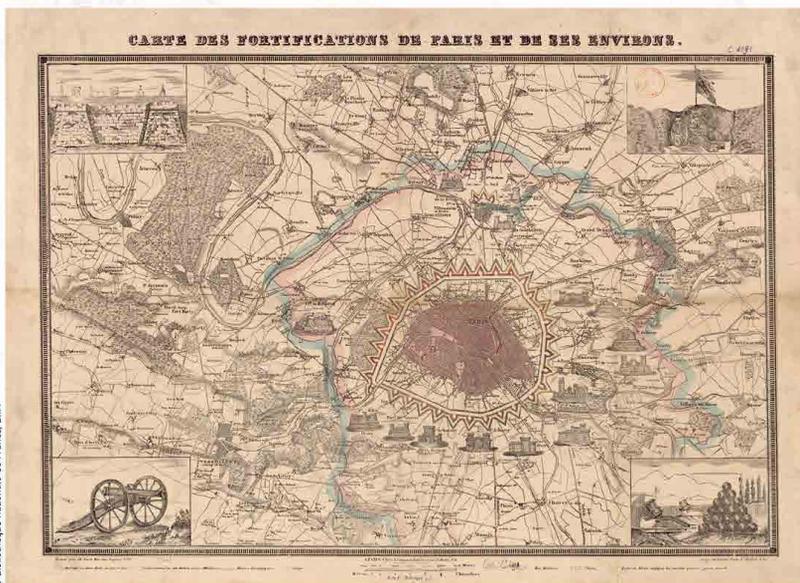
▲ Enceinte continue dite de Thiers construite en 1840. Vue sur le glacis et la zone en 1913.



© ONF, Y. Guany, 2008.

▲ Les enceintes successives de Paris de l'Antiquité à la fin du XVIII^e siècle.

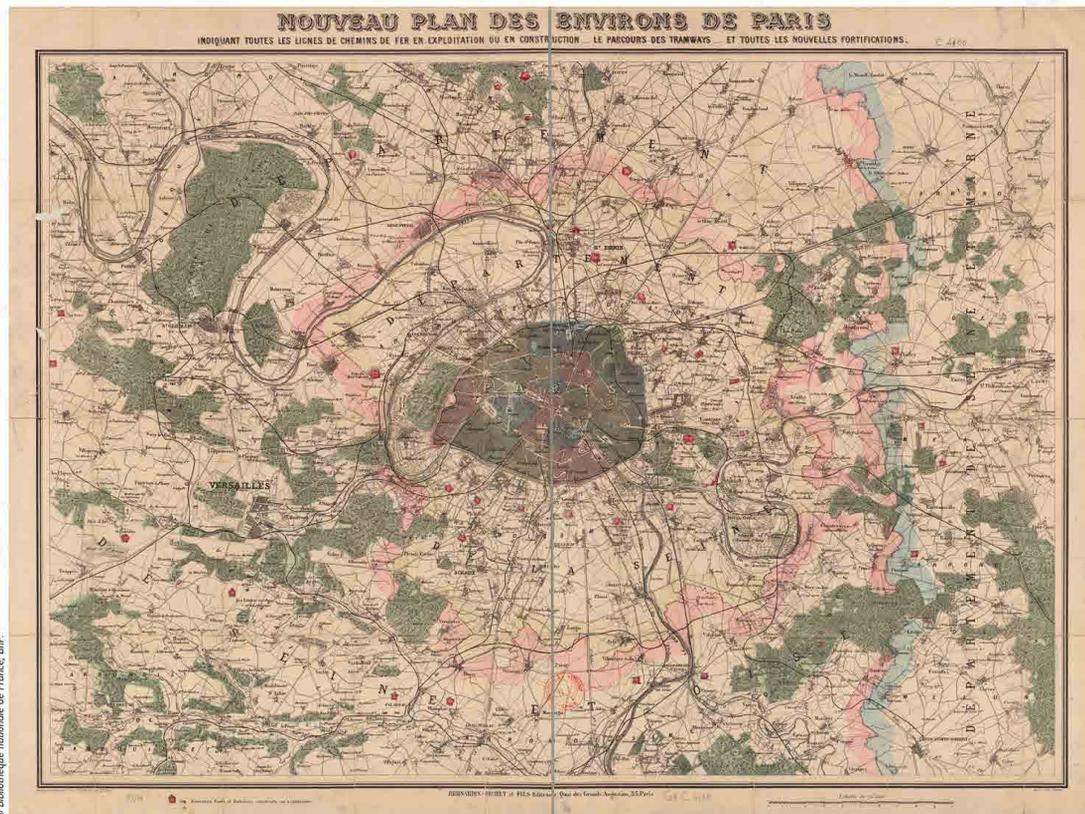
La défense de Paris évoluera au rythme de la croissance de la ville, des progrès de la technique et des menaces. La première enceinte de Paris entoure l'île de la Cité au IV^e siècle. Philippe Auguste (1179-1223) l'étend aux deux rives de la Seine et Charles V (1364-1380), puis Charles IX (1560-1574) l'agrandiront vers la campagne, mais Louis XIV (1638-1715) démantèle les fortifications ne conservant que quelques portes.



© Bibliothèque nationale de France, BnF.

▲ L'enceinte de Thiers et ses forts détachés, les défenses de Paris en 1845.

En 1792, Paris est menacée par les diverses coalitions des pays européens ; ils investirent la capitale par deux fois en 1814 et 1815 sous le Premier Empire. A la suite de ces événements, Louis-Philippe et son ministre, Adolphe Thiers, vont créer à partir de 1840 le Camp Retranché de Paris. De 1840 à 1845, 25 000 ouvriers édifient une enceinte continue de 34 km armée de 94 bastions. 26 forts, redoutes et batteries sont également construits à l'extérieur de Paris. Une couronne de 16 forts implantés entre 1,5 et 3 km de l'enceinte continue vient compléter ce dispositif.



© Bibliothèque nationale de France, BnF.

◀ Nouveau plan des environs de Paris avec les lignes de chemins de fer, de tramways et nouvelles fortifications, 1890.

Mise en œuvre par le général Séré de Rivières entre 1874 et 1882, une troisième ceinture défensive vient compléter et englober les défenses antérieures. 18 forts, 5 redoutes et 34 batteries sont édifiés à environ 12 km de l'enceinte.

▼ Démolition des fortifications en 1919 près de la porte Montmartre.

Au printemps 1919, on commence à démolir par tronçons l'enceinte continue de 1840. Les travaux très importants reflètent bien l'importance de l'ouvrage. Ils dureront 10 ans et permettront à la ville de Paris de se libérer de ce corset. Les pierres issues des fortifications détruites seront souvent réutilisées sur place. Des chantiers immobiliers s'ouvriront : ainsi, ceux de la ceinture des HBM (Habitations à Bon Marché) et de la Cité universitaire se substituent aux bastions.



© Bibliothèque nationale de France, BnF.

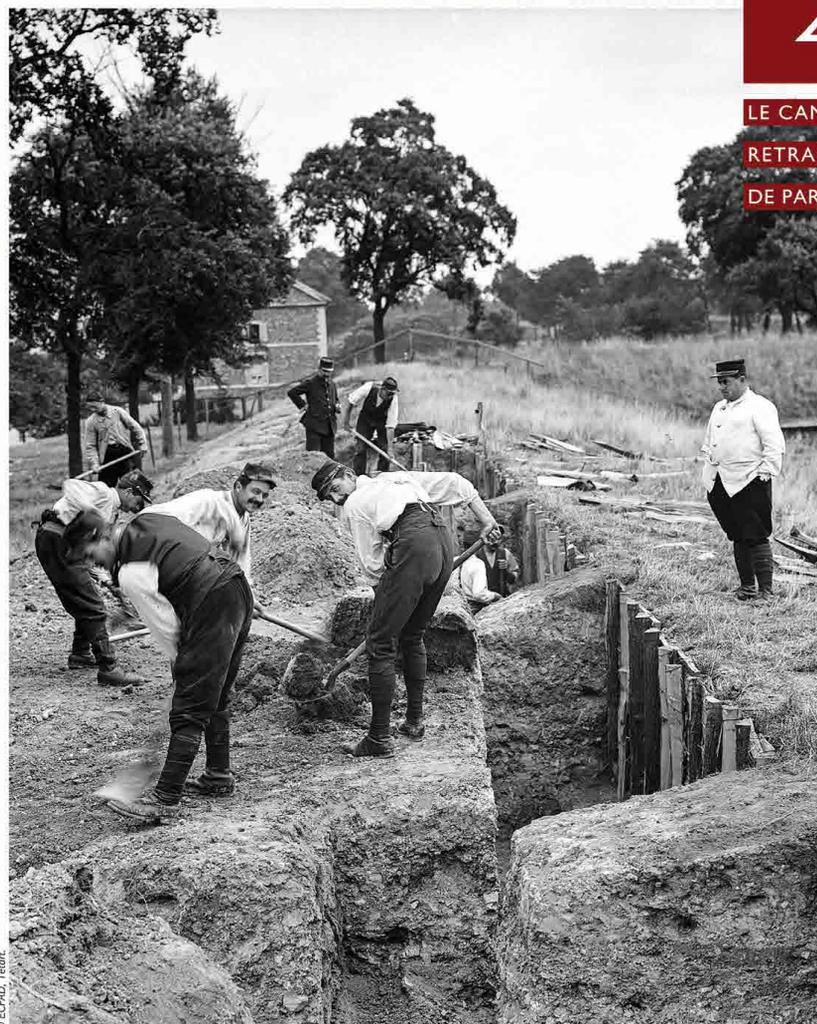
2

LE CAMP
RETRANCHÉ
DE PARIS
DE 1914 A 1918

LE CAMP

RETRANCHÉ

DE PARIS



Août 1914. La France mobilise ses forces et se prépare à faire face à l'armée allemande. En Île-de-France, on tarde à appliquer le nouveau dispositif de défense de la capitale arrêté quelques mois auparavant par le général Michel, Gouverneur Militaire de Paris.

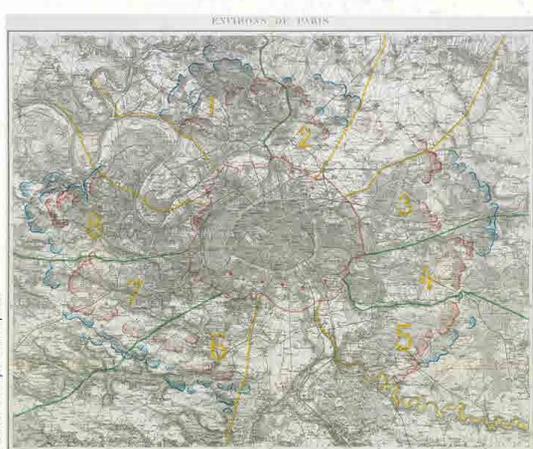
En septembre, les combats de la bataille de la Marne se rapprochent dangereusement de Paris. Dans l'urgence, pendant les premiers mois de la guerre, le général Gallieni, nouveau Gouverneur de Paris, hâte la mise en place des défenses. 200 000 soldats, aidés de 40 000 civils, sont alors employés à l'édification d'ouvrages de protection dans un rayon de 30 km autour de la capitale. Fin 1914, ce dispositif est renforcé pour faire face à la nouvelle menace des attaques aériennes, ce qui n'empêchera pas les bombes d'atteindre Paris. De 1914 à 1918, l'évolution de l'armement a été fulgurante. Les défenses de la capitale du XIX^e s., ne peuvent plus être d'aucune efficacité. Les soldats et équipements du CRP sont partis pour le front, laissant les ouvrages exposés aux intempéries et aux déprédations. Le CRP est progressivement abandonné.



▲ Construction d'une tranchée en août 1915, sur le rempart de l'enceinte continue de 1840, porte de Châtillon à Paris.

▼ Affiche placardée sur les murs de Paris début septembre 1914.

Le 26 août 1914, le général Gallieni est nommé Gouverneur Militaire de Paris et devient responsable des travaux du CRP. Il jouera un rôle important lors de la première bataille de la Marne, marqué début septembre par l'épisode des taxis de la Marne.



▲ Carte de planification des défenses du Camp Retranché de Paris, septembre 1914.

Cette carte montre les limites des secteurs défensifs (ligne jaune), numérotés de 1 à 8, inclus dans les trois régions fortifiées du CRP. Les ouvrages permanents (redoutes, batteries et forts) sont indiqués en rouge. Les lignes de défense sont représentées en rouge et en bleu.

▼ Vue extérieure d'une tranchée sur les hauteurs de la ville de Champlan (Essonne), au lieu-dit « La Butte Chaumont ».

Plus de 350 km de tranchées et d'abris sont creusés selon deux lignes de défense, principale et avancée. Ces lignes, battues par le feu de mitrailleuses, sont protégées par des réseaux de fils de fer.



▼ Vue d'un des canons de campagne de 120 mm de la batterie d'artillerie de Torcy (Seine-et-Marne), août 1915.

Environ 100 batteries de quatre ou six canons chacune sont installées dans le Camp Retranché de Paris. Elles sont armées par une artillerie de place, composée essentiellement des canons de 90, 120 et 155 mm et sont desservies par un réseau de « voies de 60 » (voies ferrées étroites de 60 cm) d'environ 250 km.



▲ Entrée de la batterie de canons 113 avec sa voie de « 60 » à Montigny-lès-Cormeilles, Val-d'Oise. Août 1915.

▼ Un canon de 75 mm anti-aérien installé sur une plateforme du fort d'Aubervilliers, 1915.

Pour faire face aux menaces aériennes, un dispositif est progressivement mis en place en Île-de-France et au-delà, dès septembre 1914. Il comprend l'installation de postes de guet et de mitrailleuses, de projecteurs, d'émetteurs de fumée, de réseaux d'écoute et de canons anti-aériens. Une partie des forts Séré de Rivière est aménagée en plateformes de D.C.A. (Défenses contre aéronefs).



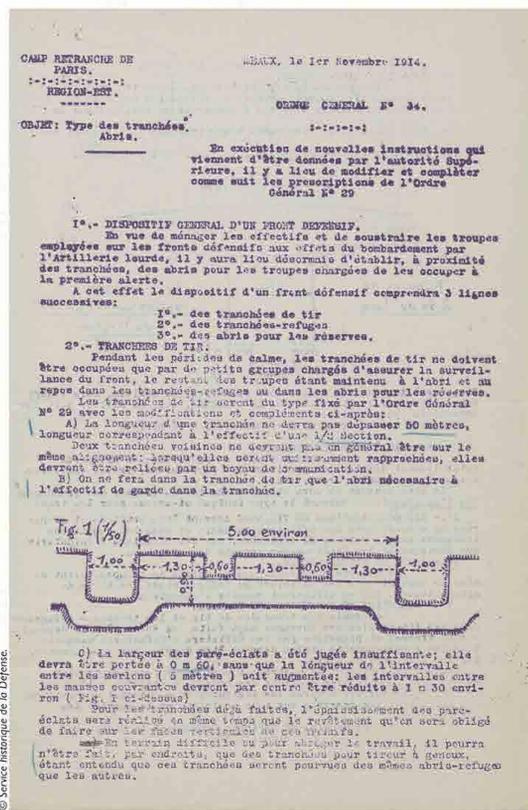


© Service historique de la Défense.

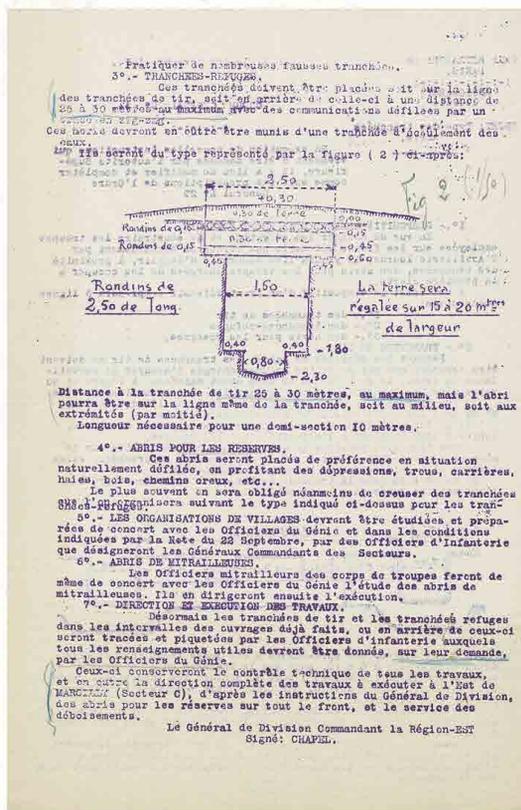
▲ Croquis perspectif illustrant l'organisation théorique d'une position défensive en milieu boisé.

L'étude des archives est riche en informations sur les instructions mises au point par le génie pour la mise en place des ouvrages de défenses du Camp Retranché de Paris (CRP).

De nombreux documents d'archives (notes, croquis, schémas), relatent, souvent avec précision, les intentions, les choix et les opérations de mise en œuvre des travaux défensifs du CRP par l'état-major du Génie. Complétés, modifiés et en permanence améliorés durant le conflit, ces documents reflètent la nécessité du militaire de s'adapter aux évolutions tactiques de l'ennemi et aux progrès techniques de l'armement.

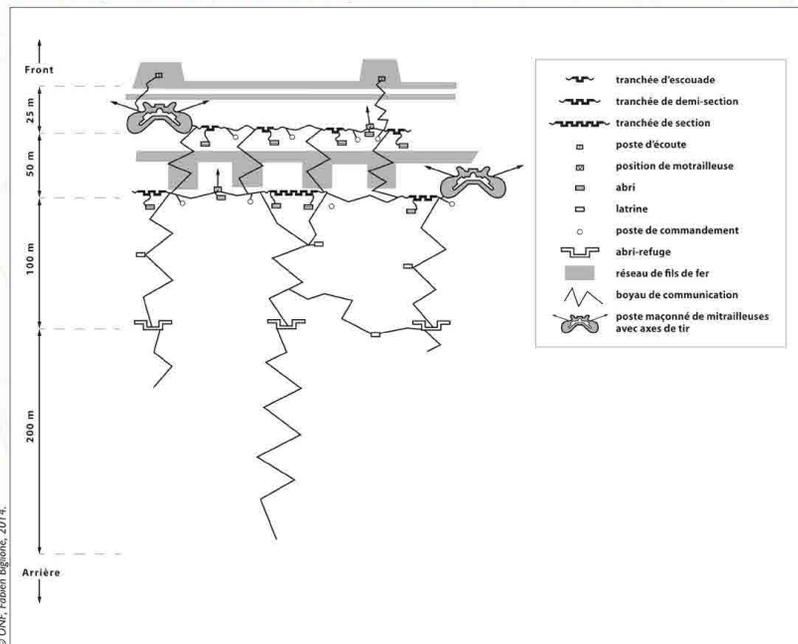


© Service historique de la Défense.



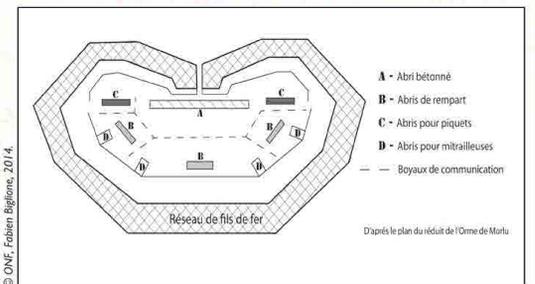
◀ Exemple d'une note en date du 1er novembre 1914 pour la construction de tranchées de tir et abris pour la région est du Camp Retranché de Paris.

▼ Schéma d'organisation de principe d'une position défensive d'après les croquis de l'état-major conservés au Service historique de la Défense.



© ONF, Fabien Biglions, 2014.

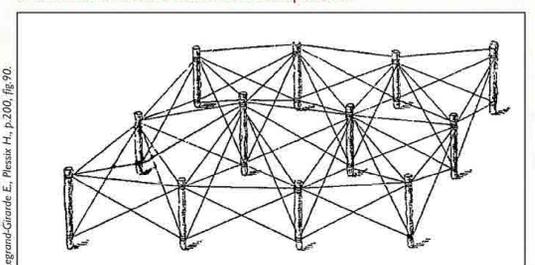
▼ Schéma d'un réduit avec un abri bétonné.



© ONF, Fabien Biglions, 2014.

▼ Schéma d'un réseau de fils de fer d'après le Manuel complet de fortification, 1909.

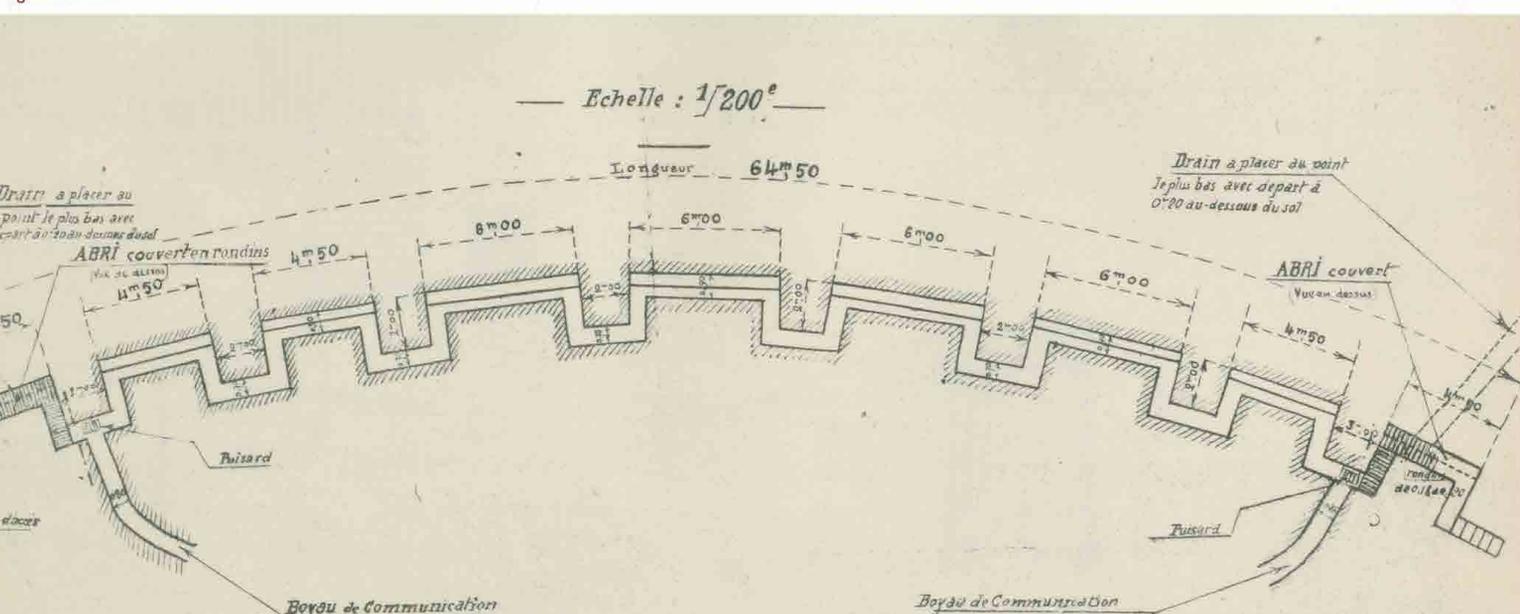
Installés en avant de chaque ligne de défense, ces réseaux sont chargés, lors d'un affrontement, de ralentir la progression de l'infanterie ou de la cavalerie ennemie à travers les champs de tir.



Legrand-Guarré, E. Plessier, H., p.200, fig. 90.

▼ Schéma d'une tranchée de tir pour 50 tireurs.

Elle doit être suffisamment profonde pour s'y déplacer debout et à couvert. Leur plan est compartimenté pour assurer aux soldats des protections latérales. Elles sont discontinues mais s'agencent sur une même ligne cohérente.



© Service historique de la Défense.

LE CAMP

RETRANCHÉ

DE PARIS

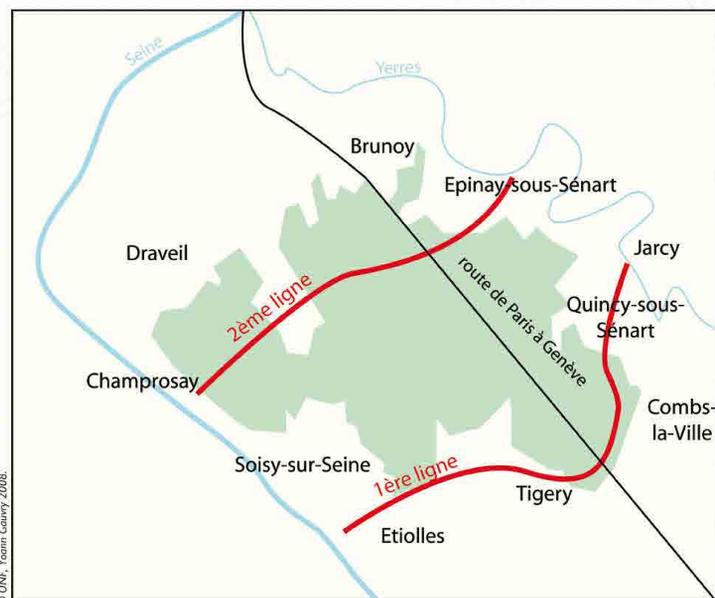


À u début de la guerre, l'aménagement de la forêt de Sénart ne fait pas partie des priorités du CRP. Cette zone constitue un espace libre où sont localisées les positions d'artillerie. La forêt de Sénart est considérée comme un obstacle suffisant à la défense de l'intervalle entre Seine et Yerres. Après l'avance allemande jusqu'en Seine-et-Mame (Bataille de la Marne), le gouverneur militaire de Paris charge son commandant du génie, le général Hirschauer, d'étudier une organisation défensive en forêt de Sénart. Fin septembre 1914, un premier plan de défense comprenant deux lignes de défense est élaboré au niveau de la forêt. Cependant, faute de main d'oeuvre civile et militaire, aucune organisation défensive n'est entreprise avant l'été 1915. Il faut attendre août 1915 pour que commencent des travaux effectués par la 100^e division d'infanterie territoriale, et uniquement sur la ligne extérieure.

Jean-Pierre Verney. Tous droits réservés.

▲ Carte postale. Territoriaux équipés de leurs outils pour le creusement de tranchées.

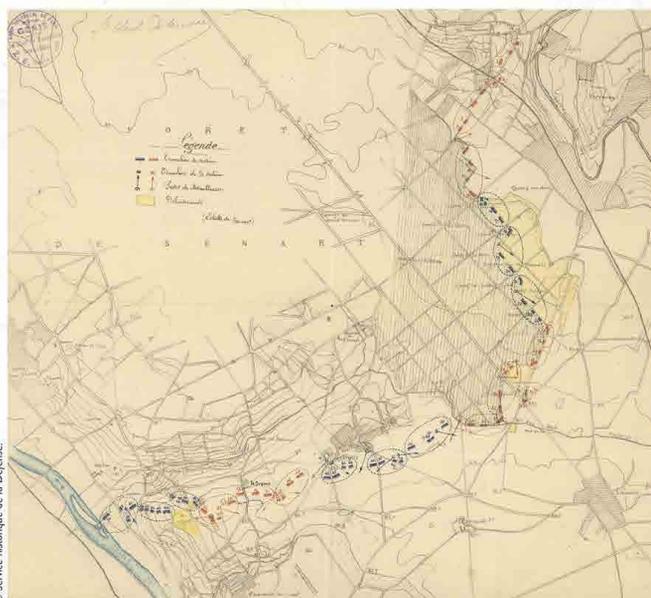
Ces soldats appelés « les Pépères », âgés de 35 à 41 ans, ont en général la responsabilité de l'exécution des travaux ordonnés par le génie, à l'arrière puis sur le front. Ils sont armés et entraînés au tir, et organisés en effectifs et systèmes hiérarchiques communs à toute l'infanterie. Disposant en plus d'un équipement de terrassement et bûcheronnage, ils réaliseront la majorité des structures de défense de Sénart.



© ONF, Yann Guany 2008.

▲ Schéma du premier plan de défense de la forêt de Sénart d'après les études des états-majors du CRP.

La première ligne longe la lisière de la forêt à partir d'Etiolles, passe par Tigery et remonte vers le Nord jusqu'à Combs-la-Ville. La seconde ligne, coupant la forêt en deux, part de Champrosay, rejoint le carrefour de la Mare aux Biches et aboutit à Epinay-sous-Sénart au bord de l'Yerres. Impliquant des déboisements trop importants, cette ligne ne sera jamais réalisée.



© Service historique de la Défense.

▲ Plan du secteur 5 bis réalisé par le chef de bataillon Poujol, du génie, probablement à l'été 1915.

Cette carte est un projet d'exécution des travaux. La zone hachurée correspond à la partie Est de la forêt de Sénart.



© ECPAD, Albert Moreau.

▲ Cantonement de territoriaux, employés à la construction des tranchées, à Tigery le 20 août 1915.

Le 8 août, la 100^e division d'infanterie territoriale est stationnée de part et d'autre de la Seine : la 199^e brigade d'infanterie territoriale sur la rive gauche de la Seine et la 200^e en rive droite, en lisière de la forêt de Sénart.



© ECPAD, Edouard Brissy.

▲ Construction d'une tranchée à Tigery près de la forêt de Sénart en août 1915 par des territoriaux.

Pendant près de trois semaines, pendant que la 199^e brigade poursuit son instruction, la 200^e réalise l'essentiel des ouvrages à la lisière sud de la forêt de Sénart avec l'aide de 3 700 ouvriers civils logés à Quincy-sous-Sénart, Combs-la-Ville, Lieusaint et Etiolles.

▼ Territoriaux creusant des tranchées à Tigery en août 1915.

Les territoriaux achèvent la construction des dernières tranchées fin août 1915. Le 26 août, la 100^e division reçoit l'ordre de rejoindre le front. Dans les premiers jours de septembre, elle embarque aux gares de Corbeil, Juvisy, Lieusaint et Versailles-Matelots : elle compte alors 221 officiers et 10 577 hommes de troupe. A partir de ce moment, elle partage le même sort que toutes les troupes exposées au combat. Deux régiments de la 199^e brigade (201^e et 209^e) seront affectés en Champagne, dans le secteur des Marquises. Pour les seules attaques allemandes au gaz asphyxiant des 19 et 27 octobre, ces deux régiments dénombrent 302 tués, blessés et intoxiqués, et plusieurs centaines de disparus. Pour ces soldats territoriaux, le calme de la forêt de Sénart fait place en quelques jours aux réalités tragiques de la guerre.



© ECPAD, Edouard Brissy.

LE CAMP RETRANCHÉ DE PARIS

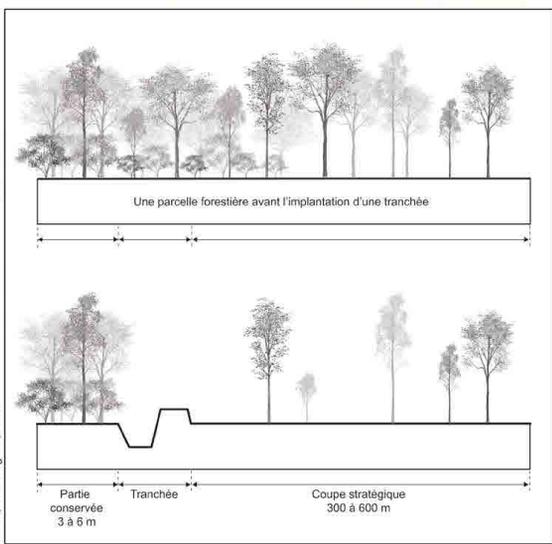


▲ La 3^e compagnie de chasseurs forestiers basée à la Faisanderie de Sénart en 1915.

La construction des ouvrages militaires du CRP ont exigé d'importants travaux forestiers (coupes, abatis, déboisés) dans de nombreuses forêts d'Île-de-France.

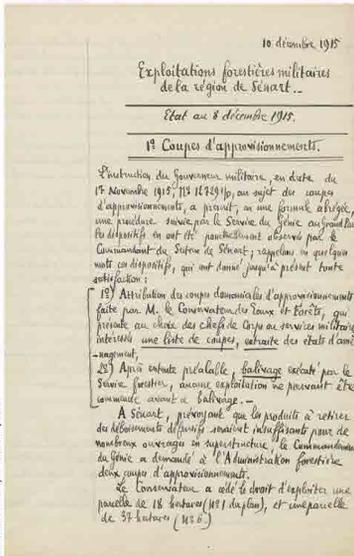
Les forestiers, notamment les chasseurs forestiers, participèrent ainsi, sur le terrain et au sein de l'état-major du gouvernement militaire de Paris, au bon déroulement de la mise en défense de la capitale en 1914.

À Sénart, deux rapports émis par un sénateur et un inspecteur des Eaux et Forêts, en inspection sur place en décembre 1915, mettent en évidence la bonne marche des travaux forestiers. Le génie, après avoir limité à 90 ha les coupes stratégiques indispensables aux champs de tir à l'est du massif, charge un détachement de la 3^e compagnie de chasseurs forestiers à sélectionner les arbres à préserver pour faciliter le retour de la forêt après-guerre. Les coupes, supervisées par des forestiers, sont réalisées par des soldats de la 100^e division d'infanterie territoriale qui dispose d'un équipement de terrassement et de bûcheronnage.

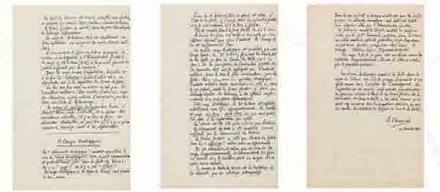


▲ Schéma d'une coupe stratégique.

La vue est dégagée devant les ouvrages de défenses afin d'offrir la visibilité nécessaire à l'observation de l'arrivée éventuelle de troupes ennemies.



© Service historique de la Défense.



▲ Extrait du rapport de L. Chancerel, inspecteur des Eaux et Forêts, lieutenant-colonel de complément (officier de réserve) mobilisé à l'état-major du général Hirschauer, suite à une inspection des ouvrages défensifs à Sénart en décembre 1915.

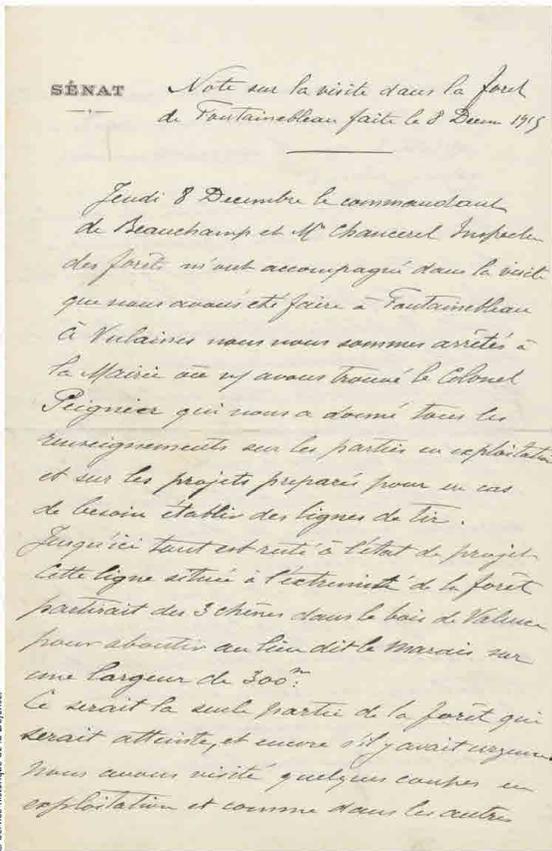
Exploitations forestières militaires de la région de Sénart

– Etat au 8 décembre 1915 –

2^e Coupes stratégiques

Les « déboisements stratégiques » méritent aujourd'hui le nom de « coupes stratégiques ». Cette dernière est particulièrement juste pour la forêt de Sénart. On y a « coupé ». On n'y a pas « déboisé ». (...) Cette coupe stratégique (...) est exploitée actuellement aux 3/4 approximativement. Le taillis est coupé rez-terre, sans écos, et par conséquent, très apte à la régénération par rejets. La réserve est de 150 pieds environ par hectare. Le dégagement des vues a été considéré comme

suffisant par le Commandant du Secteur. Le Service forestier a cédé au Service du Génie tous les « abandons », arbres mûrs ou dépérissants. De ces abandons, de même que de ceux de la coupe d'approvisionnement, le Commandant du Génie du Secteur tire le meilleur parti au moyen d'une petite scierie volante. (...) En résumé, les dommages causés à la forêt dans la région de Sénart sont réduits presque uniquement à une faible avance dans l'exécution de l'aménagement. Les exploitations ont été conduites conformément aux instructions du Gouverneur militaire de Paris et du Service forestier. M. le Conservateur des Eaux et Forêts a lui-même reconnu qu'on avait agi au mieux dans les circonstances présentes, en vue de concilier les intérêts de la Défense et ceux de la Forêt.

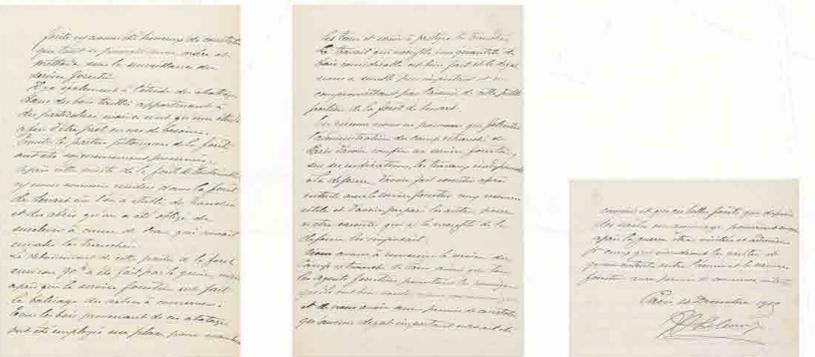


© Service historique de la Défense.

▲ Extrait du rapport du 8 décembre 1915 du Sénateur de la Loire-Inférieure, Henri Le Cour-Grand-Maison sur les coupes stratégiques en forêt domaniale de Sénart.

(...) Nous nous sommes rendus dans la forêt de Sénart où l'on a établi des tranchées et des abris qu'on a été obligés de surélever à cause de l'eau qui aurait envahi les tranchées. Le déboisement de cette partie de la forêt, environ 90 ha, a été faite par le Génie ; mais après que le service forestier eut fait le balisage des arbres à conserver. Tous les bois provenant de ces abatages (sic) ont été employés sur place pour maintenir les terres et servir à protéger les tranchées. Ce travail qui nécessite une quantité de bois considérable est bien fait et le dégât nous a semblé peu important et ne compromettant pas l'avenir de cette petite portion de la forêt de Sénart. En résumé nous ne pouvons que féliciter l'Administration du Camp retranché de Paris d'avoir confié au service forestier, sur ses indications, les travaux indispensables à la défense, d'avoir fait exécuter après entente avec le service forestier ceux reconnus utiles et d'avoir préparé les autres pour n'être exécutés que si la nécessité de la Défense les imposait. Nous avons à remercier le service du Camp retranché de Paris, ainsi que tous les agents forestiers pour tous les renseignements qu'ils ont bien voulu nous communiquer et de nous avoir ainsi permis de constater qu'aucun dégât important n'avait été commis et que ces belles forêts que-depuis des siècles on aménage pourrnt encore après la guerre être visitées et admirées par ceux qui viendront les visiter et qu'une entente entre l'armée et le service forestier aura permis de conserver intactes.

Paris le 10 décembre 1915, Le Cour-Grandmaison



▼ Résultat de la coupe stratégique réalisée en avant des tranchées à Combs-la-Ville en 1915. Forêt de Sénart. On distingue, sur la photo, la partie clairsemés devant les tranchées situées en lisière de la forêt.

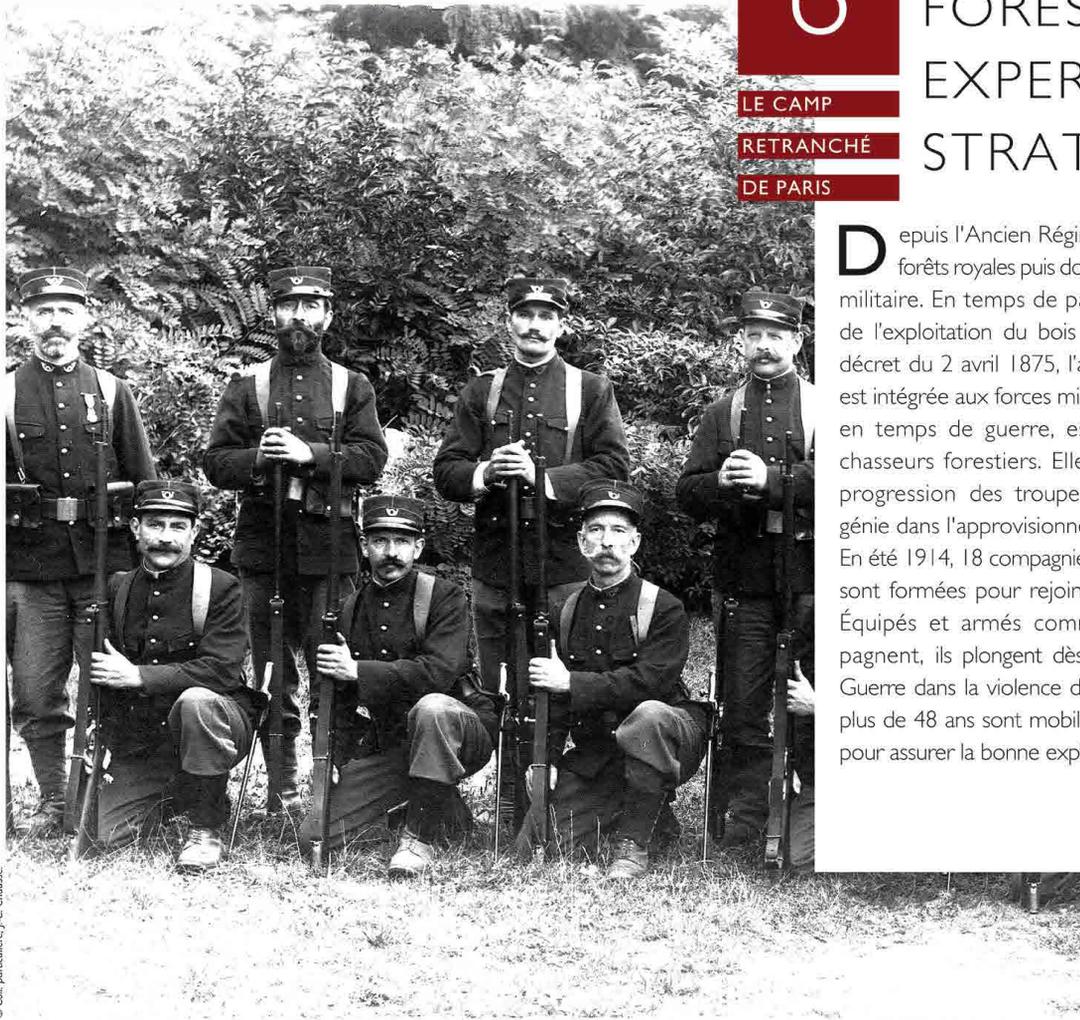


© ECPAD, Edouard Brissy.

LE CAMP

RETRANCHÉ

DE PARIS



© Coll. particulière, J.-C. Chausse.

▲ Mobilisation au camp de Saint-Maur (Val-de-Marne).

Gardes forestiers en tenue de combat, le 18 août 1914.

Depuis l'Ancien Régime, le statut des gestionnaires des forêts royales puis domaniales est assorti d'une dimension militaire. En temps de paix, ils sont chargés de la gestion de l'exploitation du bois et de la garde du matériel. Par décret du 2 avril 1875, l'administration des Eaux et Forêts est intégrée aux forces militaires françaises et son personnel, en temps de guerre, est rattaché aux compagnies de chasseurs forestiers. Elle a pour mission de favoriser la progression des troupes en campagne et d'appuyer le génie dans l'approvisionnement en bois.

En été 1914, 18 compagnies de 150 à 250 chasseurs forestiers sont formées pour rejoindre les différents corps d'armée. Équipés et armés comme les fantassins qu'ils accompagnent, ils plongent dès les premiers mois de la Grande Guerre dans la violence des combats. Les forestiers âgés de plus de 48 ans sont mobilisés mais ils sont affectés à l'arrière pour assurer la bonne exploitation du bois.



© ECPAD, photographie inconnue.

© ONF, juin 2014.

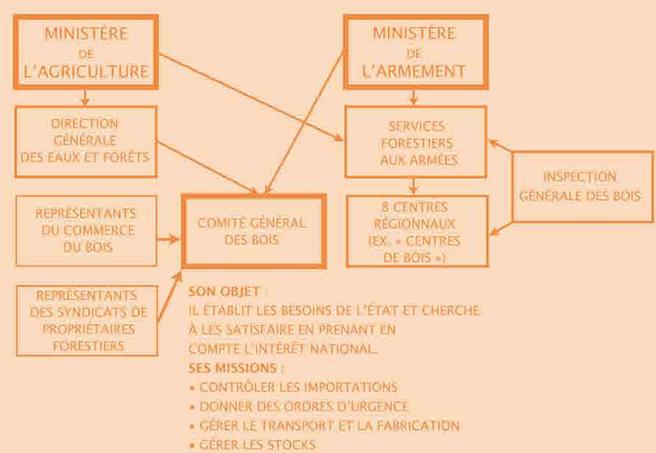
▲ Forestier (à gauche) surveillant une coupe dans une forêt de l'Est de la France, septembre 1915.

Au début du conflit, l'expertise des chasseurs forestiers se révèle précieuse pour l'approvisionnement en bois des différentes armées par le Génie. En 1915, plusieurs mesures sont prises par les états-majors pour renforcer leur présence à l'arrière. La même année voit la création du Service forestier aux armées (SFA) pour coordonner la coupe des arbres nécessaire au dégagement des zones de tir et, surtout, diriger l'exploitation du bois à l'arrière afin de satisfaire les besoins gigantesques de l'armée.

▼ Organisation des services forestiers aux armées à partir de juillet 1917.

3 juillet 1917 : un décret organise le Comité général des bois et définit sa mission. Le « service forestier d'armée » est placé sous la double tutelle du ministère de l'Agriculture et de celui de l'Armement et des Fabrications de guerre.

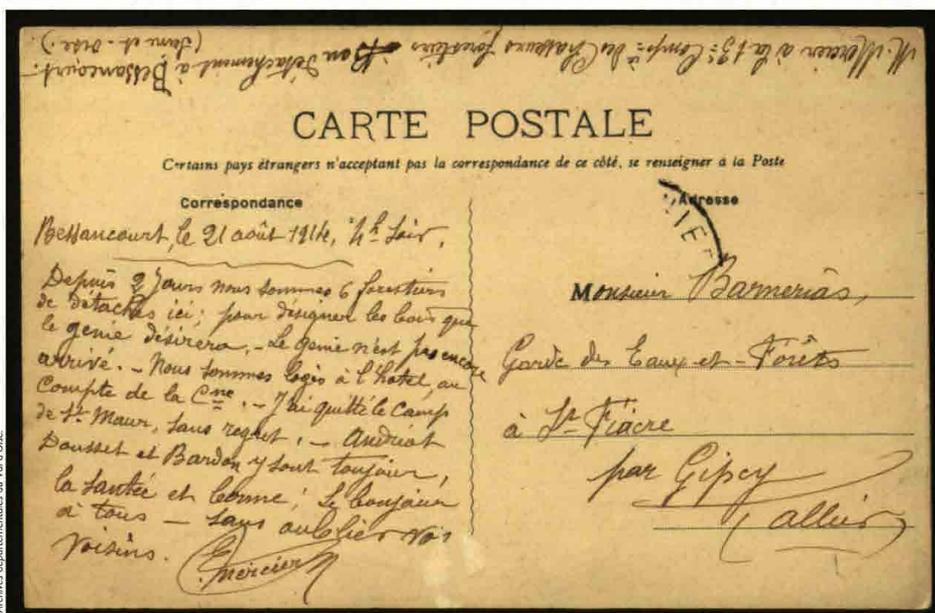
Organisation du Comité général des bois et du service forestier aux armées

▼ Courier d'un forestier de la 13^e compagnie de chasseurs forestiers travaillant à la désignation des bois en forêt de Montmorency (Archives départementales du Val d'Oise).

Cette compagnie a œuvré à la désignation des bois et au suivi des travaux forestiers dans le secteur nord du CRP en 1914.

▼ Charles d'Auber de Peyrelongue, Inspecteur adjoint des Eaux et Forêts « Mort pour la France ».

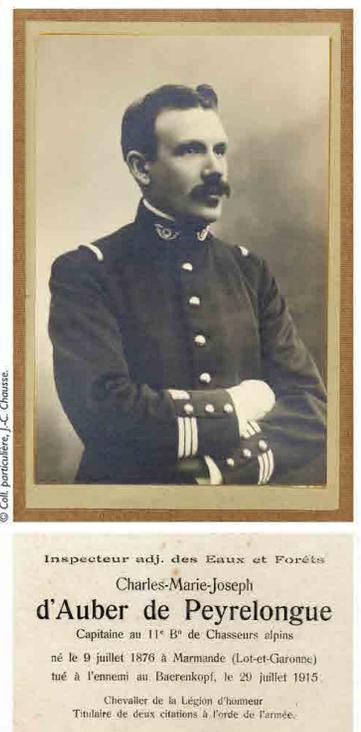
Les personnels des Eaux et Forêts paient un lourd tribut à la guerre : 15 % d'entre eux sont tués, dont les deux tiers pendant les seules années 1914 et 1915.



© Archives départementales du Val d'Oise.

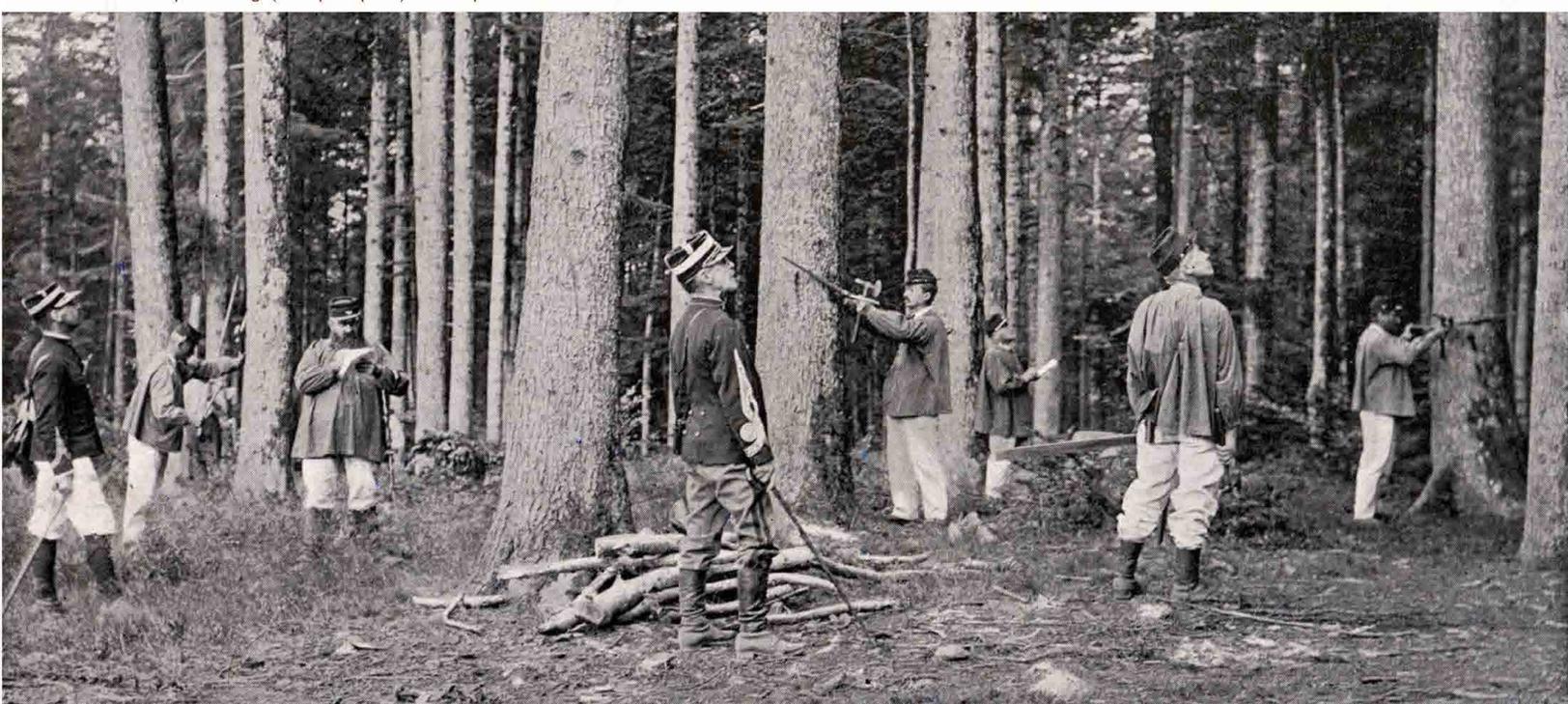
▼ Scène de martelage au début du XX^e siècle.

Seul le forestier de l'administration forestière peut désigner les arbres à abattre (« le martelage ») dans les forêts publiques. Depuis plusieurs siècles, l'arbre à récolter, dont le diamètre est préalablement mesuré à l'aide d'un compas forestier pour connaître son volume de bois, est marqué de deux empreintes : la première, sur le tronc à hauteur d'homme (« marque au corps »), bien visible ; la deuxième près du sol, pour servir de contrôle après l'abattage (« marque au pied »). Ces marques sont réalisées à l'aide d'un marteau forestier.



© Coll. particulière, J.-C. Chausse.

Inspecteur adj. des Eaux et Forêts
Charles-Marie-Joseph
d'Auber de Peyrelongue
Capitaine au 11^e B^e de Chasseurs alpins
né le 9 juillet 1876 à Marmande (Lot-et-Garonne)
tué à l'ennemi au Baerenskopf, le 29 juillet 1915.
Chevalier de la Légion d'honneur
Titulaire de deux citations à l'ordre de l'Armée.



© Médiathèque ONF

7

LA FORÊT ET LE BOIS DANS LA GRANDE GUERRE

LE CAMP

RETRANCHÉ

DE PARIS



© ECPAD, Édouard Brissy.

▲ Arbre abattu sur une tranchée, le Bois-Carré, Vienne-le-Château (Marne), mai 1916.

Les quatre années de conflit ravagent les paysages du nord-est de la France. Dans les zones forestières les plus touchées par les obus, la végétation est hachée, accentuant le caractère lunaire des lignes de front.

▼ Coupe de taillis pour fabriquer des pieux dans la forêt de L'Isle-Adam, 1915.



© ECPAD, Brassolet.

▼ Atelier de montage des fuselages des avions "Nieuport 16".

L'aviation, qui connaît un essor considérable tout au long de la guerre, est une grande consommatrice de bois spéciaux : épicéa pour le fuselage et la charpente, frêne pour les trains d'atterrissage, noyer et orme pour les hélices.



© Service historique de la Défense.

▼ Débardage de bois à cheval, région de Reims, août 1915.



© ECPAD, Albert Moreau.

▼ Une partie de l'hippodrome de Vincennes est transformé en un gigantesque entrepôt de bois en 1917.

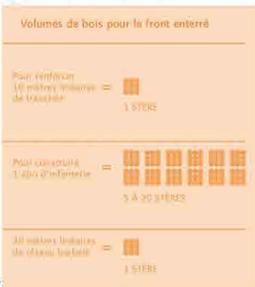
Paris et l'Île-de-France sont un des douze centres de bois pendant la guerre.

3 août 1914 : la guerre est déclarée. Plus de trois millions d'hommes sont mobilisés. Les ressources naturelles et minières sont réquisitionnées. La forêt fournit en bois les armées, les usines et l'arrière. Elle abrite également des secteurs de tranchées.

Le bois apparaît vite comme un matériau stratégique. Dès la fin de 1914, des menaces de surexploitation pèsent sur la forêt et une gestion plus raisonnée doit être adoptée.

Les besoins en bois de construction sont tels que tous les moyens de traction mécanique et animale sont mobilisés pour assurer le débardage des troncs en forêt, leur transport jusqu'aux scieries.

Les armées alliées contribuent à l'exploitation forestière. Elles apportent de nouvelles pratiques, comme les scieries mobiles canadiennes. Peu soucieuses du long terme, elles pratiquent au début quelques coupes abusives. Puis elles sont encadrées par les forestiers français.



◀ Estimation des quantités de bois nécessaires à la défense du front ainsi que les essences et leurs usages pendant la Grande Guerre.



© ONF, d'après Le bois d'œuvre pendant la guerre, publié par le général Chevaller en 1917.

▼ Corps forestier américain en France. Carte postale.



J.C. Fomberson. Tous droits réservés.



© ECPAD, photographie inconnue.

▲ Appel aux réservistes, les éléphants de Berlin à Felleries, Nord, 1915. Appel aux réservistes, les éléphants de Berlin à Felleries, Nord, 1915.



8

L'ARCHÉOLOGIE
DE LA GRANDE
GUERRE ET
LA FORÊT

LE CAMP

RETRANCHÉ

DE PARIS

Près de cent ans après l'armistice, beaucoup de traces de la Grande Guerre ont disparu dans les zones agricoles et urbaines. En revanche, dans les zones boisées, elles sont préservées des phénomènes d'érosion et des activités humaines. Depuis 2007, avec l'autorisation du Service régional de l'archéologie (ministère de la Culture et de la Communication), des prospections archéologiques pédestres ont lieu dans les forêts domaniales d'Île-de-France, à la recherche des vestiges de la Grande Guerre.

D'après les indications fournies par une carte d'état-major de 1915, illustrant de manière relativement précise l'emplacement des différents ouvrages de défense du Camp Retranché de Paris, de nombreux vestiges sont repérés et identifiés.

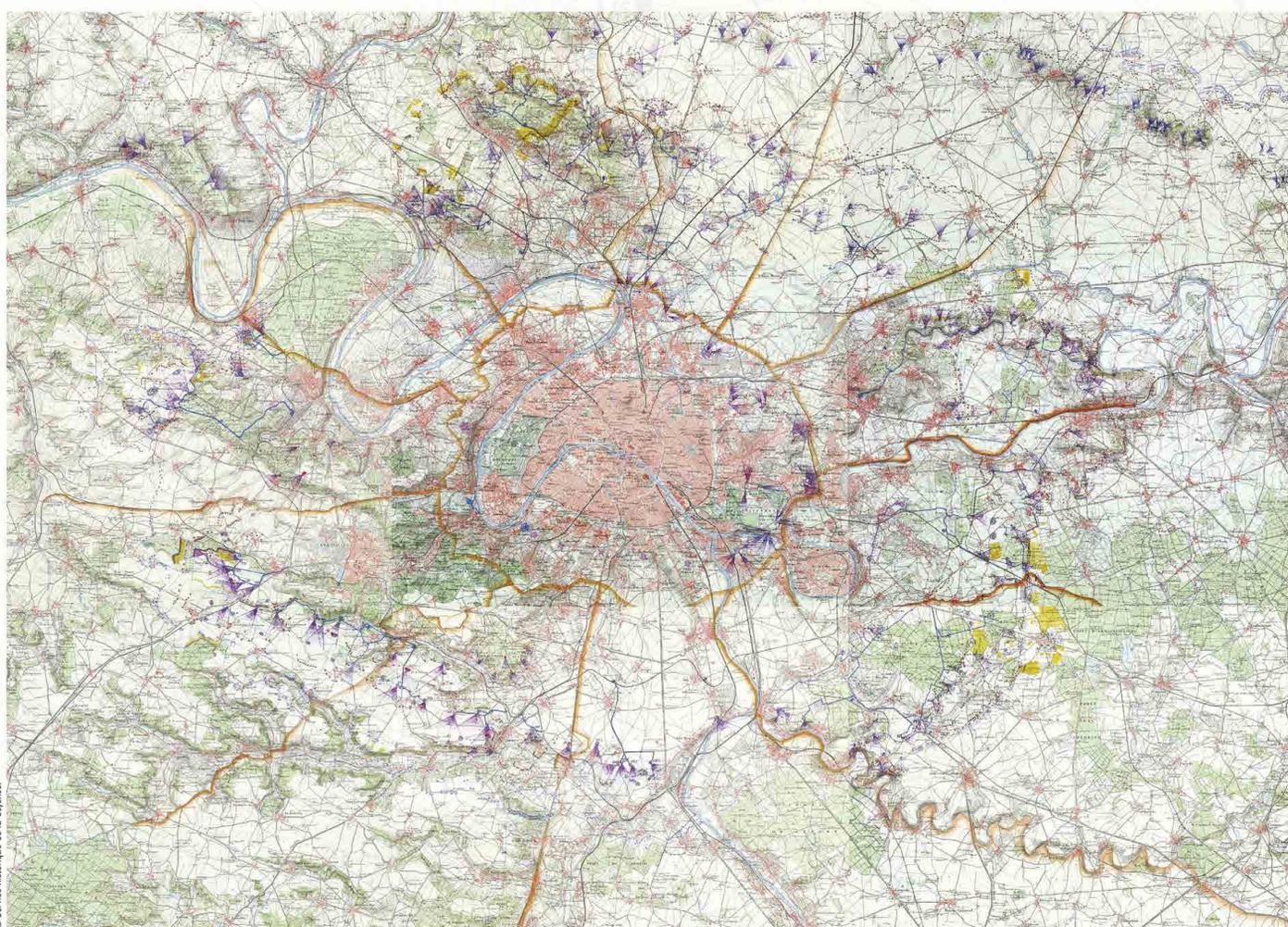
Tranchées, postes d'artillerie, abris, batteries de canons, postes de DCA ont ainsi été retrouvés dans les espaces boisés franciliens.

Ces aménagements militaires offrent un excellent panorama de ce qu'a été cet immense camp retranché et met en lumière le rôle prépondérant de la banlieue parisienne pour protéger la capitale.



© ONF, Cécile Dardignac, 2014.

▲ Une tranchée conservée en forêt de Montmorency, Val d'Oise.



© Service historique de la défense.

▲ Assemblage de la carte du Camp Retranché de Paris, 1915.

Cette carte montre l'état des défenses de Paris en mars 1915.



© ONF, Sophie Dand, 2014.

▲ Un abri bétonné de 1914 en forêt domaniale de Notre-Dame, Seine-et-Marne.



© ONF, Cécile Dardignac, 2014.

▲ Une tranchée en baïonnette très bien conservée dans la forêt domaniale de Carnelle, Val d'Oise.

▼ Batterie d'Igny en forêt de Ferriers, Essonne. Emplacement d'une batterie de canon de 1874.



© ONF, Cécile Dardignac, 2014.

Un siècle après leur construction, les tranchées de Sénart réintègrent leur place dans la mémoire des hommes. Depuis 2006, historiens, archéologues et forestiers se sont associés pour les sortir de l'oubli, et en restituer le sens historique auprès du public.

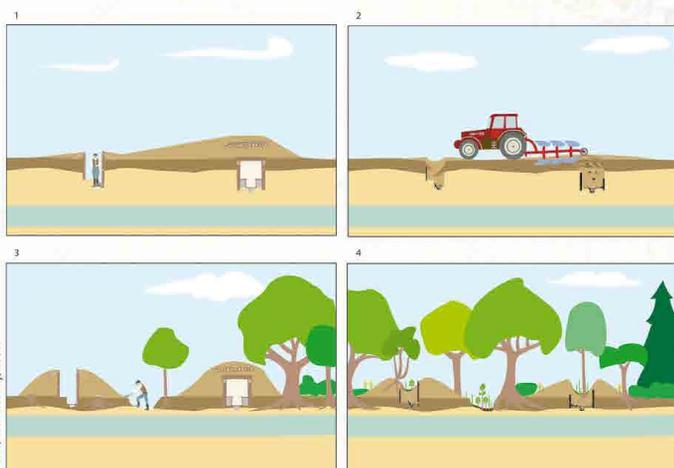
Recherches archivistiques de longue haleine, outils archéologiques innovants, et modes de valorisation ambitieux, ont été mis au service de simples structures de terres cachées parmi les arbres. Ces ouvrages discrets ne sont pas d'un aspect monumental, et ne recèlent aucun mystère architectural ; ils n'ont pas connu de combat et n'ont vu tomber aucun des soldats qui les ont édifiés.

Mais ils livrent à ceux qui savent les écouter un témoignage précieux : lors de leur passage en forêt de Sénart, ceux qui sont morts ont laissé une empreinte assez nette pour qu'on y entende encore le souffle de l'Histoire, aussi grave et présent aujourd'hui qu'il y a un siècle. Il nous appartient à tous de veiller à ce que ce souffle ne s'éteigne pas.



© ONF, Sophie David, 2014.

▲ Tranchée de tir.



© ONF, Yoann Gaury, 2008.

▲ Tranchées de Sénart édifiées au-dessus de la nappe phréatique.

Les tranchées et abris, qui auraient dus être totalement enterrés, se présentent à Sénart rehaussés de talus s'élevant encore sur plus d'1.60 m. L'explication réside dans le fait que dans un sol où la nappe phréatique est quasiment affleurante, seule l'élévation de talus permet d'atteindre une profondeur réglementaire pour les structures d'infanterie.



© ONF, Cecile Dardignac, 2008.

▲ Tranchée en élévation préservée en forêt de Sénart.



© ONF, Cecile Dardignac, 2008.

▲ Boyau de communication ou de liaison desservant un abri.



© ONF, Sophie David, 2014.

▲ Position de mitrailleuse.

▼ Abri situé à l'arrière des tranchées.



© ONF, Cecile Dardignac, 2008.

10

LE LIDAR EN FORÊT DE SÉNART

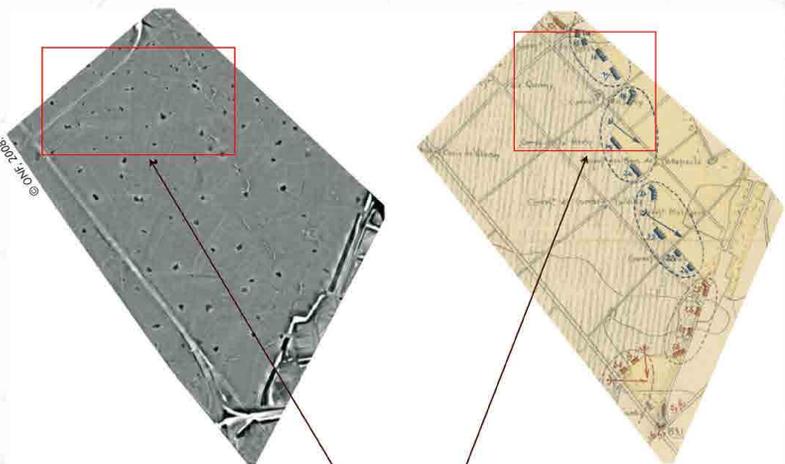
LE CAMP
RETRANCHÉ
DE PARIS



Les données LIDAR brutes se présentent sous la forme d'un nuage de points en trois dimensions. Après traitement, il est possible de générer plusieurs images qui permettent d'identifier les anomalies topographiques. Chaque image est analysée et certaines anomalies sont interprétées comme étant des vestiges historiques et archéologiques. À l'aide d'un logiciel, elles sont redessinées sous la forme de lignes ou de surfaces et enregistrées dans une base de données incluant la description de chaque élément repéré (structure en creux ou en relief, mur, fossé, tranchée, etc.). En 2008, une prospection LIDAR réalisée au SE de la forêt domaniale Sénart sur 380 ha, révèle en les localisant très précisément, un grand nombre de structures liées à des aménagements du Camp Retranché de Paris construit en 1915. Sur les images LIDAR apparaissent tranchées, abris, boyau de communication et positions de mitrailleuse.

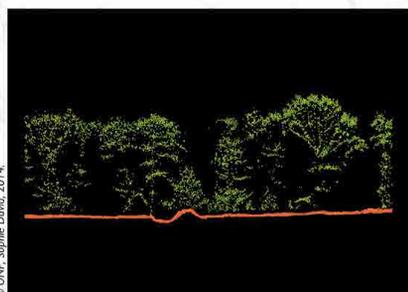
▲ Image LIDAR (zoom) couvrant le sud-est de la forêt de Sénart.
Le LIDAR (Light Detection and Ranging) est un outil de mesures altimétriques très précis. Il permet par voie aérienne ou terrestre de visualiser très précisément la topographie et les anomalies de terrains correspondants parfois à des sites historiques. Cette image met en évidence les structures archéologiques de la Grande Guerre (les lignes blanches crénelées discontinues représentent les tranchées en élévation), ainsi que des mares (taches noires circulaires) associées à un parcellaire agricole antique (quadrillage blanc).

▼ L'implantation de la ligne de tranchées de l'est de la forêt de Sénart vue par le LIDAR (ATM3D) et un extrait du plan du secteur 5 bis de 1915 (SHD).



▼ Représentation schématique d'un relevé LIDAR en forêt.

Les données brutes en 3D issues d'un relevé LIDAR montrent, en vert, les points correspondant au couvert boisé et en rouge, les points situés sur la surface du sol ...



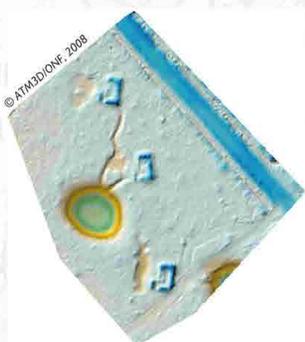
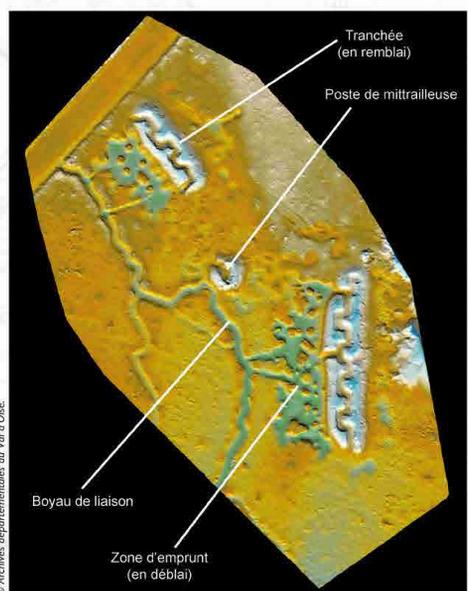
▲ Interprétation des données LIDAR correspondant à l'emprise en rouge.



... Après traitement informatique, seuls les points positionnés à la surface du sol sont conservés. Plusieurs images en 3D sont ensuite créées, ce qui permet une visualisation très précise de la topographie et des anomalies de terrain pouvant correspondre à des sites archéologiques.

► Image LIDAR d'une position de défense en forêt de Sénart.

On voit sur cette image deux tranchées de demi-section, au tracé crénelé, et bordées de talus dont la terre provient des zones d'emprunt attenantes. Entre ces deux tranchées, une structure au plan arrondi aurait accueilli une position de mitrailleuse. Ces ouvrages sont reliés entre eux par un réseau de sentiers creux et sinueux, qui correspond à des boyaux de communication (ou de liaison).



◀ Image LIDAR de 3 petits abris situés à l'arrière des tranchées de tir.
Deux des trois structures sont reliées à une mare circulaire par des petites saignées. Il s'agit certainement de système de drainage ; Dans cette partie humide de la forêt, il est indispensable d'empêcher l'eau de stagner dans les structures creusées.

▼ Tranchée en baïonnette avec sa zone d'emprunt (à droite).

